



2018 : DES PROJETS D'URBANISME



Edito du maire	2
Urbanisme	3 à 4
Finances	5 à 7
Ecoles	8
Il était une fois Montroy	9
Que s'est il passé	10-12
Que va-t-il se passer ?	13 à 14
Infos pratiques	15 à 16



L'ÉDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

C'est toujours avec autant de joie que j'ai l'honneur d'écrire les premières lignes de notre journal. Dans ce numéro, nous aborderons les thèmes habituels de la vie locale et des projets en cours, et reviendrons brièvement sur les activités passées.

Tout d'abord, j'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée au sein du service administratif de notre nouvelle Secrétaire Générale, Julie Revilla qui vient des services de la CDA de La Rochelle. Nous lui souhaitons toute la réussite dans ses nouvelles fonctions.

Depuis plusieurs mois, un petit groupe de jeunes déambule la nuit dans la commune, dégradant une partie de notre équipement collectif, ainsi que des véhicules communaux et des bâtiments. Je fais appel au réseau de nos jeunes administrés pour leur demander de bien vouloir dire à leurs camarades de stopper tout de suite leurs activités nocturnes. La gendarmerie est alertée et veillera au respect de nos biens communs.

J'en profite pour annoncer que le conseil municipal travaille sur l'éventualité de créer un conseil municipal des jeunes Montroyens. Nous avons besoin, avant d'aller plus loin dans la réflexion, que les personnes intéressées se fassent connaître à la mairie ou par le biais du site internet.

Vous avez été relativement peu nombreux (23%) à vous prononcer sur l'idée d'une implantation possible d'éolienne sur notre territoire ; certains d'entre vous m'ont dit avoir volontairement décidé de ne pas s'exprimer, faute de projets concrets. Néanmoins, le résultat de ce vote me permet de dialoguer plus sérieusement avec des entreprises qui pourraient éventuellement démarcher notre collectivité.

Je souhaite remercier chaleureusement les associations qui ont participé, de près ou de loin à la balade gourmande. Victime de son succès, la balade a attiré un nombre maximal de participants dans un temps très court, et plus de 150 personnes se sont vu refuser l'inscription, faute de places disponibles.

Je salue également l'Association des Anciens Combattants, qui pour le 8 mai a organisé une belle cérémonie en compagnie des A.C. de La Jarrie, La Jarne, Chatellaillon et Croix Chapeau, suivie d'un repas auquel plus de 60 personnes ont pris part.

Cette année, nous amorçons les études de voirie de la grande rue et du chemin de la ville, comme je l'ai dit lors des vœux du maire. Nous attendons une convention d'étude avec le département, qui ne saurait tarder. Les finances ne nous permettront pas de faire tout ce que l'on veut, et il est important que nous ayons un coût précis des travaux envisageables, afin de prendre les bonnes décisions.

Cette année, le calendrier nous invite à nous revoir lors d'une réunion publique qui aura lieu vers le mois de septembre (contre les traditionnels mois de Juin) où nous aurons plus d'informations concrètes à vous donner sur les différents projets communaux. J'annonce néanmoins que nous n'avons pas augmenté la part communal des taxes foncières et d'habitation pour 2018.

Je vous laisse en compagnie de votre journal, qui je l'espère, vous apportera des informations à la fois divertissantes et concrète sur la vie de la commune.

Amicalement,
Jonathan Kuhn

LES RÉALISATIONS ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT



Chemin du Bosquet

Nous avons fait procéder à la réfection du « Chemin du Bosquet » sur une longueur d'environ 250 mètres selon la technique dite de « l'enrobé à chaud ». Le devis proposé par le Syndicat Départemental de la Voirie est signé

pour continuer la remise en état de cette voie jusqu'à la route départementale 110.



Route de Clavette

Le devis du Syndicat Départemental de la Voirie est également signé pour la réfection de cette voie.



Grande rue

Par ailleurs, une première étude est lancée pour la reconfiguration totale du carrefour devant la mairie et la place Léon Robin. Voirie, trottoirs, rampe accès mairie, « quai » pour les bus de la CDA font l'objet de cette étude.



Chemin de la Ville et rue du Printemps

Une seconde étude est envisagée pour la réfection bien nécessaire du « chemin de la ville » incluant potentiellement la rue du printemps. Les aménagements nécessaires à la collecte des eaux pluviales et aux renforcements sous la voirie sont importants.

Ces travaux sont d'un autre niveau technique et donc d'un autre coût que ceux du Chemin du Bosquet et de la Route de Clavette, et ces études nous permettront de définir les projets et leur planification selon nos possibilités financières.

Mairie

Afin de recevoir le public dans de meilleures conditions et de nous mettre en conformité avec les règles d'accessibilité, des travaux de réhabilitation des locaux de la mairie sont envisagés à la fin de l'année. Ces travaux seront effectués par les agents techniques de la commune qui ont déjà mené à bien ceux de l'ancien gîte qui est désormais une habitation en location à l'année.

EOLIENNES : LA MUNICIPALITÉ INFORME LES HABITANTS



Le sujet a été présenté lors de la réunion publique et dans le livret diffusé aux habitants : la CDA souhaite développer les énergies renouvelables sur son territoire, dont 35 à 40 éoliennes à l'horizon 2030. Notre commune est impactée par cet objectif et la municipalité a tenu à informer les habitants et à leur demander de se positionner, en organisant un vote d'expression des habitants.



Débats animés mais courtois, que ce soit entre élus, à la réunion publique ou devant l'urne, le sujet est passionnel, épidermique... La transition énergétique, le futur de notre planète, le nucléaire, la pollution, la préservation des paysages et des oiseaux migrateurs, la dévalorisation des biens immobiliers, la pollution visuelle, le bruit, tous les arguments s'opposent, s'affrontent pour convaincre.

« Etes-vous pour ou contre l'implantation d'éoliennes à Montroy dans la zone définie par la charte de la CDA ? »

Pour : 19.9 %

Contre : 80.1 %

161 habitants de Montroy, soit 23 % des électeurs se sont déplacés pour s'exprimer sur la zone d'implantation d'éoliennes à Montroy, définie par la Communauté d'Agglomération.

La position du Conseil Municipal

Lors de la séance du Conseil Municipal du mardi 29 mai 2018, le Conseil Municipal s'est prononcé à 10 voix sur 14 pour le refus d'implanter des éoliennes sur son territoire.

FINANCES : L'HORIZON SE DÉGAGE

Après plusieurs années de restrictions budgétaires, la commune de Montroy envisage à un horizon court terme des importants investissements de voiries, travaux nécessaires.

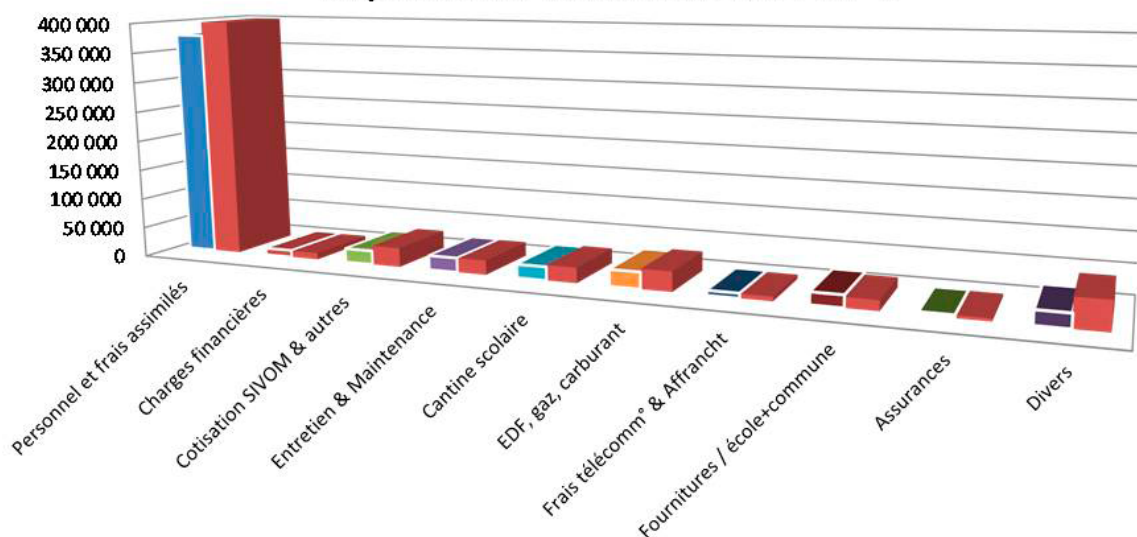
C'est dans ces perspectives que le budget 2018 de la Ville de Montroy a été construit tout en veillant à la préservation de la qualité du service public local.



Pour la deuxième année de suite, **il a été décidé de ne pas augmenter les impôts locaux pour 2018** (hormis l'augmentation fixée par l'état pour 2018 à 1,24 %).

Les réalisations 2017 ont à nouveau confirmé positivement les prévisions budgétaires et vont permettre de programmer des investissements.

Dépenses de fonctionnement en €



	Personnel et frais assimilés	Charges financières	Cotisation SIVOM & autres	Entretien & Maintenance	Cantine scolaire	EDF, gaz, carburant	Frais télécomm* & Affranchit	Fournitures / école+commune	Assurances	Divers
■ Réel 2017	376 895	11 444	23 104	23 797	22 335	27 311	7 855	19 922	4 600	23 017
■ Réel 2016	414 374	10 904	31 877	23 828	25 386	32 561	7 219	16 654	4 512	46 654

Les charges de fonctionnement pour l'année 2017 se sont élevées à 540.280 € (contre 613.967 € en 2016).

Les charges de personnel et frais assimilés représentent 376.895€ soit 70% des dépenses totales de fonctionnement (contre 414.374 € représentant 67% en 2016).

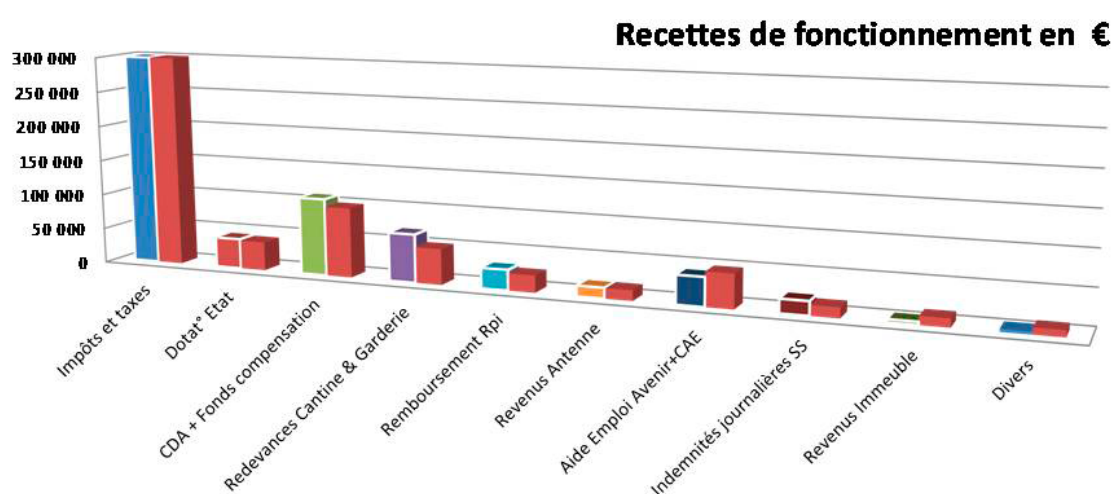
Les dépenses de fonctionnement 2017 ont diminué de près de 74.000 € par rapport à 2016, avec pour principale diminution :

- **les charges de personnel** : -37.500 € en raison de la baisse du personnel titulaire au profit de contrats aidés (emploi d'avenir et CAE). Après prise en compte des recettes de fonctionnement sur les salaires : remboursement du RPI par Clavette (29.000 €), les indemnités journalières versées par les organismes sociaux (19.500 €) et des aides de l'Etat pour les emplois aidés (40.400 €), **les charges de personnel nettes ont diminué de 40.000 € passant de 300.970 € à 260.770 €**

Les recettes de fonctionnement pour l'année 2017 se sont élevées à 654.706 € (contre 618.116 € en 2016).

Les recettes sont composées principalement de :

- Fiscalité directe locale (taxes habitation et foncière) pour 322.781 € (307.477 € en 2016 soit +15 K€)
- Dotations de l'Intercommunalité et Fonds compensation pour 109.221€ soit + 11 K€ par rapport à 2016
- Dotations de l'Etat pour 42.547 € contre 40.277 € en 2016
- Redevances pour la garderie et la cantine : 68.193 € soit + 18 K€ par rapport à 2016



	Impôts et taxes	Dotat* Etat	CDA + Fonds compensation	Redevances Cantine & Garderie	Remboursement Rpi	Revenus Antenne	Aide Emploi Avenir+CAE	Indemnités journalières SS	Revenus Immeuble	Divers
■ Réel 2017	322 781	42 547	109 221	68 193	28 811	14 792	40 412	19 503	4 275	4 171
■ Réel 2016	307 477	40 277	98 458	50 315	23 941	14 425	47 714	14 483	11 925	9 101

Avant report de l'excédent de l'année 2016, le résultat du compte de fonctionnement 2017 s'est ainsi élevé à +114 K€. Avec un excédent de 48.292 € de l'année 2016, le résultat cumulé de ce budget 2017 ressort à 162.718 €.

Le budget 2017 voté a encore une fois été respecté et largement maîtrisé avec des dépenses réelles moindres que prévues et des recettes de fonctionnement en hausse.

Toutefois, les dépenses de fonctionnement comportent des dépenses de personnel nettement minorées en raison de plusieurs contrats aidés (CAE et emploi d'avenir) ; ces contrats sont largement financés par des aides de l'état, mais ces aides sont en nette diminution sur 2018.

Quant au budget d'investissement de l'année 2017, un excédent de 25.102 € a été dégagé, confirmant que les recettes d'investissements ont couvert les dépenses d'investissement.

Compte tenu des investissements à venir (réfections des voiries notamment), de l'endettement de la commune, du niveau des dépenses de fonctionnement et surtout de la masse salariale qui dépend des contrats aidés limités dans le temps, l'équilibre du budget pour les années à venir reste toujours délicat.

Toutefois, nous prévoyons de lancer sur 2018 des études pour la réfection des voiries et notamment pour les travaux du Chemin de la Ville et de la Rue du Printemps.

C'est la raison pour laquelle, nous avons inscrit au budget une partie des dépenses de voiries à venir.

CHIFFRES CLÉS

Recettes fiscales par habitant : 340 €

Dépenses de fonctionnement
par habitant : 569 €

Dette par habitant : 466 €

Le budget pour 2018 a été construit de la manière suivante :

Section de fonctionnement				Section d'investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Salaires	426.000	Taxe Habit°& Fonc.	337.000	Rempt emprunt	47.000	Subventions	135.000
Cantine	32.000	Dotations Etat	45.000	Etudes voiries	20.000	Fonds FCTVA	45.000
EDF, Gaz, Carb	37.000	CDA + Fds comp°	94.000	Travx mairie	44.000	Taxes Aménagt	50.000
Entr. & Maint.	61.000	Red. Cant.& Gard.	68.000	Travaux voirie TTC	207.000	Emprunt réseau	21.000
Fournitures	30.000	Rembt Rpī	29.000	Travx agencements	15.000	Recettes réseau	21.000
Assurances	5.000	Revenus Antenne	15.000	Matériels	30.000		
Télé°& Poste	8.000	Aide Contrats aidés	24.000	Mobiliers	10.000	Divers	
Int. Emprunt	9.000	Revenus salle fête	4.000	Tx enfouisst réseau	42.000	Affect° N-1 Fonct	94.000
Cotis° SIVOM	26.000	Revenus locat°Gîte	5.000	Divers	25.000	Bénéfice N-1	74.000
Dép.imprévues	48.000	Divers	33.000				
Divers	40.000	Bénéfice N-1	69.000				
Total	723.000	Total	723.000	Total	440.000	Total	440.000

PLUS D'ÉCOLE LE MERCREDI MATIN POUR NOS ENFANTS

Les deux conseils d'école de Clavette et de Montroy, réunissant enseignants, parents élus et représentants des parents, ont voté une demande de dérogation le 9 novembre 2017 pour un retour à la semaine de 4 jours à la rentrée scolaire 2018.

Le décret du 27 juin 2017 a permis aux Conseils d'écoles et aux communes de demander à l'Education Nationale l'autorisation d'organiser la semaine scolaire sur 4 jours.

L'ensemble des familles a été consulté au préalable : la fatigue de l'enfant, le coût financier des activités périscolaires, la fin des contrats aidés et l'incertitude sur la pérennisation du fond de soutien de l'État sont les raisons évoquées pour le passage à 4 jours. Cette demande a été validée récemment par le Directeur académique des services de l'Éducation nationale. Il n'y aura donc plus classe le mercredi matin, et les activités périscolaires sont aussi supprimées.

Un nouvel emploi du temps a été voté le 14 décembre 2017. Les horaires du matin et du soir ne changent pas permettant ainsi au transport scolaire de fonctionner comme actuellement en conservant un écart de 20 mn entre les deux écoles.

Toutes les familles ont été informées et de ce changement, qui impacte également l'organisation familiale, et principalement la garde des enfants le mercredi.

Cette année, l'accueil des enfants le mercredi après-midi est assuré à Montroy par l'Association Famille Rurale. A la rentrée de septembre, l'AFR peut accueillir les enfants le mercredi toute la journée, non plus sur Montroy mais à Bourgneuf.



4 structures peuvent accueillir les enfants le mercredi, contactez-les dès que possible

Association Familles Rurales (AFR), Rue du Treuil, 17 220 Bourgneuf - Contact : 05 46 55 01 83
- Mail : afr.bourgneuf@gmail.com

Association PAPJ, 2 ZI des grands champs, 17290 Aigrefeuille d'aunis - Contact : 05 46 01 97 69
- Mail : contact@papj.fr

Association les Bambins d'aunis, 17 rue Eugène Charron, 17 290 Forges - Contact : 05 46 35 58 23
- Mail : bambinsdaunis@wanadoo.fr

Association Enfance Sports et Loisirs, 39 rue des canons, 17 220 La Jarrie - Contact : 05 46 35 84 11
- Mail : esl.lj@orange.fr

IL ÉTAIT UNE FOIS MONTROY...

Saison 2 – Episode 1 Le Château de Montroy



Lorsque la révolution éclate, le château de Montroy appartient à Jean-Joseph Euzenou, comte de Kersalau. Leurs biens sont confisqués puis vendus aux enchères, dont le château et ses dépendances.

Il est difficile de dire à quoi ressemblait le château. L'ancien plan cadastral laisse supposer qu'il prenait appui, au sud-est sur un pavillon, et révèle la présence d'une courte aile dotée de contreforts médians, d'où provient peut-être une petite meurtrière cruciforme à trou de visée, réemployée dans une dépendance.



De l'ancienne construction médiévale, il subsiste une partie de mur à l'ouest de la grande cour. Son épaisseur laisse penser qu'il y eut une forteresse ou un ouvrage défensif de bonne qualité.



Le château présente encore un long corps de bâtiment du début du XVIII^e siècle. Dans les communs qui formaient autrefois la grande cour, nous retrouvons de nombreuses reprises de constructions de diverses époques. A noter une belle arquebuserie (XVI^e siècle ?) au coin de l'ancien portail d'entrée qu'elle défendait. Sur l'autre montant figure une reprise avec la date AN 1773.

Les pierres du château ont vraisemblablement servi à la construction d'une grande partie des maisons anciennes de la grande rue.

(Source : Jean- Claude BONNIN – Notes historiques sur Montroy et St Médard en Aunis)



QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Le repas des aînés : l'occasion de fêter l'anniversaire de Madame BONNET



C'est toujours dans la même atmosphère festive que s'est déroulé le 5 novembre le repas des aînés à la Salle des Loisirs. Après un bon repas, tous en piste pour danser avec Cathy Joubert. Willy nous a joué de belles chansons à l'harmonica et Yvon nous a tous sollicités pour chanter.



Madame BONNET, Nicole pour les intimes, tous les habitants de Montroy la connaissent : on la voit passer dans la Grande rue de son pas pressé, faucher l'herbe sur le talus en face de sa maison, ou danser à la fête nationale... : un bel exemple d'énergie et de bonne humeur. Ce sont ses 84 ans que les aînés ont fêtés ce jour-là. Il y avait aussi à quelques jours près, Raymond B. qui a soufflé sa bougie, Yvon R., Bernadette F...



La fête et le marché de Noël



Comme chaque année, les montroyens se retrouvent sur la place pour profiter du manège, manger des crêpes, se promener dans le petit train et faire leurs emplettes de Noël. Cette année, les animaux s'étaient invités à la fête, et les enfants ravis ont caressé les chèvres et admiré les oies.



La médaille d'honneur pour Patricia



Tous les parents de Montroy connaissent Patricia, qui s'occupe avec dévouement des enfants de petite section de l'école maternelle. C'est la reconnaissance de 20 années en tant qu'ATSEM qui a valu à Patricia CAQUINEAU la médaille d'honneur, remise par le Maire Jonathan KUHN, à l'occasion des vœux 2018.

QUE S'EST-IL PASSÉ ?



A l'occasion des vœux du Maire, en présence des élus de Montroy, de Roger GERVAIS, maire de St Médard et de Line LAFOUGERE, maire de Vérines, Jonathan KUHN a remis à M. Raymond CAQUINEAU la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Cette médaille récompense 20 années en tant qu'élu, au service des habitants de Montroy.



Raymond CAQUINEAU, une vie au service des autres

Comme chaque année le 8 mai et le 11 novembre, Raymond Caquineau préside le défilé aux monuments aux morts. Aujourd'hui, à l'Association des Anciens Combattants, ils ne sont plus que 2 ainsi qu'un volontaire porte-drapeau, toujours présents aux cérémonies pour que l'association ne disparaisse pas et rende chaque année hommage à ceux qui nous ont défendus et l'ont payé de leur vie.

Une émotion particulière pour Raymond Caquineau, dont le père résistant a été fusillé en 1944 par les nazis sous ses yeux d'enfant de 6 ans, alors que son frère aîné était au STO en Allemagne.

En 1952, la famille s'installe chemin du Bosquet à Montroy, où Raymond Caquineau réside encore aujourd'hui.

Conseiller municipal en 1970, 1er adjoint en 1976, il est élu Maire de Montroy en 1983. Il sera réélu en 1989 et restera maire jusqu'en 1992. Il s'investit dans le développement de la commune : c'est pendant son mandat qu'a été construite l'actuelle école, que s'est organisé le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Clavette, et que l'agrandissement de la Mairie a été réalisé. Celle-ci ne comptait alors qu'une seule pièce...

Il a aussi fondé le « Club de l'amitié » ainsi que le repas des aînés. Raymond Caquineau est Maire Honoraire de Montroy.

Cette distinction est accordée par le Préfet aux anciens élus pour reconnaître leur investissement pour leur commune. Il a également été pompier volontaire.

Nous croisons tous la silhouette de Raymond Caquineau, en promenade Chemin du Bosquet, ou lors des manifestations organisées par la Mairie ou par les associations de Montroy, et aujourd'hui nous comprenons mieux l'exigence qu'il a pour sa commune : la même que pour lui-même.

Le nouveau projet de Raymond CAQUINEAU : la Marianne du civisme pour Montroy.

Depuis 2007, l'Association des Maires de France organise **la Marianne du civisme**. Chaque commune, inscrite automatiquement par le ministère de l'Intérieur, participe de fait au concours. Les communes sont classées en fonction du nombre d'électeurs inscrits, et celles qui ont les meilleures participations aux élections présidentielles et législatives, sont distinguées par un prix.

+ de 80 % de participation aux Présidentielles 2017, Montroy est bien placé, améliorons la performance aux futures élections !

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

La cérémonie du 8 mai



David BAUDON, Maire de La Jarrie, Conseiller départemental, Jonathan KUHN, Maire de MONTROY, les élus et habitants des communes de Croix Chapeau, La Jarne, La Jarrie, Chatellaillon se sont réunis à MONTROY pour la commémoration de la capitulation.

L'hommage a été suivi d'un déjeuner très convivial, organisé par Madame CAQUINEAU, pour l'Association des Anciens Combattants.



La cérémonie du 8 mai 1995



La balade gourmande à guichet fermé



Grande réussite cette année encore pour la balade gourmande : 337 marcheurs ont profité d'une météo à peu près clémente pour parcourir les chemins de Montroy et Clavette. Plus de 500 personnes souhaitaient y participer !

Chaque halte a été l'occasion d'une expérience gastronomique autour du Pays Basque. Bravo aux associations organisatrices et un grand merci aux bénévoles.



Top 14 de Rugby : La Rochelle bat le Stade Français 31 / 7 devant les jeunes montroyens

Le 5 mai 2018 Anna, Camille, Aaron, Baptiste, Florian, Ludovic, accompagnés par Patrice et Viviane, ont découvert le Stade Marcel Deflandre, dans une ambiance festive. Nous remercions la CDA qui a offert les places à ces jeunes. Les jeunes intéressés pour assister à un match la saison prochaine peuvent se présenter à la mairie pour en profiter.

QUE VA-T-IL SE PASSER ?



**Samedi 30 juin (soir) et
dimanche 1er juillet
(A-midi)**

**Théâtre
« Les précieuses ridicules »**

Association
Théâtre de l'alchimiste

Jeudi 20 septembre

**Réunion Publique
Municipalité**



Vendredi 13 juillet

Fête nationale
Avec le Spectacle Lughna de la
Compagnie l'Arche en Sel.
Lughna est un spectacle de danses
de feu et de pyrotechnie.

Comité des fêtes

Samedi 1er septembre

**Forum des associations
Municipalité**



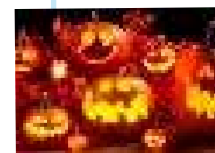
Dimanche 23 septembre

**Vide grenier
Comité des fêtes**



Samedi 27 octobre

**Halloween
Comité des fêtes**



Samedi 3 novembre

**Concours de belote
Sports et Loisirs**



Dimanche 4 novembre

**Repas des Aînés
Municipalité**



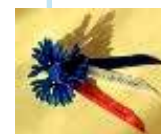
Vendredi 9 novembre

**Boum
APE**



Dimanche 11 novembre

**Cérémonie du
11 novembre
Association des
anciens combattants**



QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Sam 17 nov. 20 h 30 Ven 23 nov. 20 h 30
 Dim 18 nov. 15 h 00 Sam 24 nov. 20 h 30



Théâtre
 « Ma meuf à moi »
 « Le loto de la Lulu »
 Les 3 coups

Dimanche 2 décembre
 Arbre de Noël
 Les p'tits canaillous



Samedi 8 décembre
 Arbre de Noël
 Capoeira

Samedi 15 décembre
 Marché de Noël
 Comité des fêtes



LES ACTIVITÉS DE LA RENTRÉE

Activités au 1er septembre 2018			
Jours	Activité	Horaires	Précisions
Lundi / Vendredi	Réunion des assistantes maternelles	 9 h / 11 h 30	S'informer auprès de l'association « Les P'tits canaillous »
Mardi	Yoga	 18 h 45 / 19 h 45	
Mercredi	Cours de cuisine (Préparation et déjeuner)	 10 h à 14 h	1 fois par mois
	Capoeira	 18 h / 19 h 19 h / 20 h	Enfants Adultes
Samedi	Bibliobus	 10 h 30 / 12 h 30	

INFOS PRATIQUES



N'oubliez pas d'entretenir votre trottoir et votre caniveau
(Arrêté municipal du 9 novembre 2017)



**Pensez à vos voisins :
Pas de travaux bruyants
le dimanche**



**Forum des Associations
samedi 1er septembre
Salle des loisirs**

**Venez rencontrer toutes nos
associations et leurs activités**

LOCATION DE SALLE AU PÔLE ASSOCIATIF

La Salle de réunion du Pôle Associatif, d'une capacité de 20 personnes peut être louée par des particuliers pour des réunions, des rassemblements familiaux ou autres.

Merci de vous adresser au secrétariat de la Mairie.
La location est réservée aux habitants de Montroy.
(Pas de possibilité de cuisine ou de réchauffage de plats)

Tarif par jour : 50 € le week-end et 30 € la semaine

LES HORAIRES DE LA MAIRIE



MAIRIE

LUNDI		14H - 17H
MARDI	8H30 - 12H	14H - 18H
MERCREDI	8H30 - 12H	14H - 18H
JEUDI		14H - 18H
VENDREDI	8H30 - 12H	14H - 18H

Journal édité par la Mairie de Montroy (17220)

Comité de rédaction : Annik VARELA, Viviane COTTREAU, Séverine COURTOIS, Michèle DELETRE, Jonathan KUHN, Stevens NAHMANI, Éric THOMAS

Avec l'aimable participation de Thierry BAUBRY (Il était une fois Montroy)

Crédit photos : Comité des fêtes de Montroy, Conseillers municipaux Montroy

Mise en page et impression : Messidor Rochefort